

Frédéric CUVILLIER  
Président de la CaB  
Maire de Boulogne-sur-Mer  
Ancien Ministre

Boulogne-sur-Mer,  
Le 21/05/18

Monsieur Jean-Michel DEGREMONT  
Mairie de La Capelle-lès-Boulogne  
Maire  
Route Nationale 42  
62360 LA CAPELLE-LES-BOULOGNE

Nos réfs : FC/JMP/FS/AC/JD/AB/n° 320  
Objet : opération de distribution ampoules LED

Monsieur le Maire,

La Communauté d'agglomération du Boulonnais, territoire à énergie positive pour la croissance verte, a bénéficié d'une opération de distribution de lampes à LED par EDF. Cette opération à destination des particuliers s'inscrit dans une action de transition énergétique pour la croissance verte menée en partenariat avec le Ministère de l'Environnement, de l'Energie et de la Mer et EDF.

Afin d'avoir la meilleure distribution possible sur le territoire, je souhaiterais vous faire don de ces ampoules LED afin que vous puissiez les distribuer gratuitement à vos administrés.

Je vous propose de réaliser la distribution lors de la Semaine du Développement Durable qui aura lieu du 30 mai au 5 juin 2018, symbole d'une démarche liée aux économies d'énergie. La CAB relayera sur son site internet les lieux et modalités de distribution.

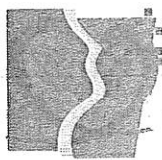
Aussi, je sollicite votre volontariat pour distribuer les ampoules LED gratuitement et selon les modalités définies par EDF qui sont jointes au présent courrier et notamment la collecte des anciennes ampoules, n'hésitez pas à interpeler les services de la CAB pour la mise en œuvre du dispositif.

Je vous prie de bien vouloir recevoir, Monsieur le Maire, mes respectueuses salutations.



Frédéric CUVILLIER

Pièce jointe : Modalités de distribution des ampoules LED



Communauté  
d'agglomération  
du Boulonnais

www.agglo-boulonnais.fr

### Modalités de distribution des ampoules LED

- Distribution gratuite des ampoules LED contre remise d'anciennes ampoules (le recyclage sera effectué par Recylum)
- Distribution soumise à conditions de ressources (présentation du dernier avis d'imposition indispensable)

Nombre de personne composant le ménage	Revenu Fiscal de Référence du dernier avis d'imposition
1	18 598 €
2	27 200 €
3	32 710 €
4	38 215 €
5	43 742 €
Par personne supplémentaire	+ 5 510 €

- Relayer le flyer d'information fourni avec les ampoules sur les avantages des ampoules à LED en termes d'économies d'énergie
- Les personnes recevant des ampoules LED ne peuvent pas bénéficier de Certificat d'économie d'énergie (CEE) pour l'opération, en conséquence, ne pas signer d'attestation sur l'honneur leur permettant de déposer une demande de CEE.
- Réaliser un bilan quantitatif et qualitatif de la distribution (nombre de ménage...)
- Mentionner dans toute action d'information et de communication autour de cette opération : « action de transition énergétique pour la croissance verte menée en partenariat avec le Ministère de l'Environnement, de l'Energie et de la Mer et EDF »